



Syndicats CGT
des Conseils Régionaux
Midi Pyrénées - Languedoc-Roussillon

Le 14 septembre 2015

Lettre ouverte

A Messieurs les Présidents
Martin MALVY
Damien ALARY

Objet : rapport de la cour des comptes concernant les fonctionnaires

Messieurs les Présidents,

C'est avec indignation que la CGT a reçu ce 9 septembre 2015 les conclusions de la cour des Comptes sur les effectifs, les salaires et le temps de travail des fonctionnaires. La CGT s'insurge contre ces nouvelles attaques portées contre les fonctionnaires en général et plus particulièrement contre les territoriaux. En effet nombre de journaux télévisés et autres supports papiers véhiculent avec partialité l'idée d'un coût trop élevé du service public en raison majeure d'un nombre toujours plus important de fonctionnaires.

Au-delà de ces procédés malfaisants et récurrents, la CGT regrette qu'une fois encore aucun employeur public **dont vous faites partie** n'ait porté la moindre contradiction à ces attaques, et à notre sens, n'assume pas sa charge en ne protégeant pas ses agents.

Pour notre organisation syndicale, dans le contexte actuel, le silence assourdissant de l'ensemble des exécutifs des collectivités territoriales donne implicitement le plus grand des crédits à ces attaques fallacieuses.

C'est pourquoi les syndicats CGT des Conseils Régionaux Midi Pyrénées-Languedoc-Roussillon vous demande de répondre avec force et clarté, **publiquement**, contre ces attaques fort préjudiciables aux agents du service public territorial, en particulier, sur le non-remplacement d'un fonctionnaire sur quatre, sur l'augmentation du temps de travail, sur la mise en cause d'un certain nombre de primes et sur le ralentissement de nos carrières.

Dans cette attente, je vous prie, Messieurs les Présidents, de recevoir nos sincères salutations.

Didier PRANEUF
Secrétaire Général CGT
Midi-Pyrénées

Alain HUGUES
Secrétaire Général CGT
Languedoc-Roussillon